CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61198** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE 06/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/09/2004

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/10/2026

Capital : 400 000

Raison sociale : HAINAUT CONSTRUCTIONS

Sigle : HAINAUT CONSTRUCTIONS

380 RUE DE LA GRISE CHEMISE
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 478563158

Siret : 478 563 158 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 47 304733

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH010542

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH010542

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 03 27 46 67 31 **Fax :**

Portable : 06 35 37 08 18

Responsabilité légale :
LEPAN DAMIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.hainaut-constructions.fr

E-mail : contact@hainaut-constructions.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 042 337 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	10	06/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2026 09:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E61198** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE **06/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/09/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/10/2026
Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 478563158

Siret : **478 563 158 00029**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 47 304733
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH010542
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH010542
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **HAINAUT CONSTRUCTIONS**
Sigle : HAINAUT CONSTRUCTIONS
380 RUE DE LA GRISE CHEMISE
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Téléphone : 03 27 46 67 31 **Fax :**
Portable : 06 35 37 08 18

Site Internet : http://www.hainaut-constructions.fr
E-mail : contact@hainaut-constructions.fr

Responsabilité légale :
LEPAN DAMIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	06/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/12/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	06/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/12/2023
o Isolation des combles perdus	06/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2026 09:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.